

ADOPTION ET SEXUATION

Interview de Jean-Pierre Lebrun

Au cours d'une intervention à l'Association Freudienne de Belgique, Jean-Pierre Lebrun faisait entendre une lecture du schéma de la sexualité élaboré par Jacques Lacan, ajoutant une petite assertion à propos de la situation des enfants adoptés en regard de ce schéma. Nous avons souhaité échanger avec lui sur cette assertion ainsi que plus largement sur certaines questions attenantes.

S-N Mabillet : « Ma question part d'une intervention assez précise dans laquelle tu avais dit "Au fond, les enfants adoptés se retrouvent (de manière plus particulière) du côté féminin du tableau de la sexualité". Cela m'avait un peu interpellé d'autant que cela n'avait pu être développé à l'époque. Je voulais revenir sur cette affirmation en essayant de situer, au fond, qu'est-ce qui te fait dire ça et qu'est-ce que cela engage comme enjeu de penser une articulation comme celle-là ?

J-P Lebrun — Je pensais certainement à la partie supérieure des formules de la sexualité¹ ; la partie gauche met en place la logique de l'exception, de l'au-moins-un qui autorise un « tous », alors que la partie droite sans exception ne peut qu'amener à un pas de tous et au pastout. Ceci renvoyant

1. Le lecteur désireux de se documenter sur le schéma de la sexualité, qu'a dessiné Jacques Lacan, le trouvera expliqué de façon résumée dans le Dictionnaire de la Psychanalyse, réalisé sous la direction de Roland CHEMAMA, Editions Larousse-Bordas, Paris 1997. Lacan l'a produit comme écriture, sous forme d'un mathème, de la sexualité (positions masculine et féminine dans le langage), qu'il y a lieu, pour l'homme, de distinguer du sexe au sens anatomique.

bien sûr pour la partie gauche au mythe freudien du père. Mais comme on le sait, Lacan relit cela du seul point de vue logique à la nécessité d'une exception pour organiser un ensemble. On ne peut faire un « tous » qu'à partir d'une exception dont tous se démarquent. C'est l'au-moins-un qui échappe à la castration mais de ce fait, tous y sont soumis. Ca c'est le principe de l'organisation d'un ensemble qui peut être fermé dans un lien social.

Et puis, il y a la partie droite, où c'est l'absence de l'exception qui a comme conséquence que, du coup, il n'y a pas d'ensemble, il n'y a pas « toutes les femmes » mais il n'y a jamais que des femmes ou des sujets au un par un. Il ne faut pas oublier, surtout dans le contexte actuel, que ces deux parties des formules de la sexuation sont irréductiblement solidaires. Autrement dit, on ne peut jamais penser un modèle qui fonctionnerait uniquement du côté gauche, parce qu'il y a toujours le côté droit qui est présent et inversement. En revanche, il peut y avoir prévalence d'un des côtés sur l'autre. On peut dire qu'aujourd'hui, le lien social tel qu'il fonctionne dans la démocratie « avancée » est organisé côté droit avec son horizontalité prépondérante ; il n'empêche, le côté gauche est toujours encore présent mais en retrait, à l'arrière-plan.

Pour Lacan, cela organise aussi la position des hommes et des femmes, entendus comme hommes et femmes référés aux signifiants et non pas référés à leur anatomie. Indépendamment du réel de l'anatomie, le sujet va pouvoir se mettre sous la bannière, du côté des hommes ou du côté des femmes. Et ceci aura une série de conséquences, par exemple sur sa légitimité pour se dire : du côté mâle, il se soutiendra de l'exception, du côté féminin, il ne disposera pas d'une telle légitimité. On peut même dire qu'il sera de ce dernier côté d'emblée en mal de légitimité puisque qu'il ne pourra se soutenir que de cette absence d'appui.

En effet, si un sujet se range du côté des hommes, il peut s'appuyer d'emblée sur l'exception, il est alors tout dans la castration, il devra se référer à cette exception logique avec toutes les conséquences que cela entraîne. En contrepartie, il recevra les privilèges de l'attribut phallique - on peut le dire comme ça - et trouvera sa place sexuée d'homme dans le discours, quelle que soit par ailleurs son anatomie. Mais ceci ne sera d'ailleurs pas non plus sans conséquences, il faut toujours le rappeler, mais ça c'est autre chose. Tandis que celle du côté féminin, il n'a pas de signifiant d'exception auquel se référer, il n'y aura pas de signifiant qui déterminera cette position ; le sujet – homme ou femme qui se range de ce côté-là - aura dès lors à trouver

sa place à partir de cette absence d'exception. De ce fait, il n'est pas tout soumis à la castration.

Jusqu'à-là je n'ai pas parlé d'adoption... Mais il me semble que, être adopté, veut dire devoir son identité à quelque chose qui a été reçu par le biais de l'adoption justement, dans le réel, pas seulement une adoption au sens « je te mets sous mon aile » ou que sais-je. L'identité même du sujet adopté est tributaire de ce qu'il n'est pas inscrit d'emblée dans la situation généalogique qui est la sienne. Il doit donc être accueilli par d'autres. Et bien ça, ça le met d'emblée, pour moi, du côté d'une position féminine puisqu'il n'est pas tout entièrement susceptible d'être accueilli. Il se retrouve tributaire - c'est comme ça que j'avais dû penser en énonçant cette phrase que tu as retenue - de devoir être toujours reconnu par l'autre.

C'est assez simpliste évidemment de le dire comme ça, mais enfin on sait bien que l'enfant adopté passe souvent sa vie à continuer à vouloir être adopté, à devoir être adopté. Alors, on peut dire que tout le monde doit néanmoins être adopté, ce qui est vrai aussi. Mais c'est comme si l'adopté était soumis à cette obligation d'être en dépendance de cette adoption alors que, dans l'autre cas ou dans le cas de l'enfant non-adopté, il est d'emblée inscrit d'un côté, il doit faire avec cette donne qu'il peut sans doute plus facilement s'approprier parce qu'elle est d'emblée la sienne propre. L'enfant adopté, a dû passer par des autres qui l'ont adopté et, du coup, il se retrouve dans une position d'emblée plus fragile par rapport à cette légitimité qui peut être la sienne. Il va d'emblée être moins sûr de sa position en quelque sorte. Elle va toujours être tributaire de quelqu'un d'autre. C'était ce point-là très précis que je voulais indiquer.

Ce qui est assez amusant, c'est que si aujourd'hui, il y a de plus en plus d'enfants adoptés, on peut aussi dire qu'on est de plus en plus des sujets qui nous organisons du côté féminin de la sexuation. Indépendamment d'être des hommes ou des femmes. A cause de l'affaiblissement de la figure tutélaire de la société pyramidale telle qu'elle était construite auparavant, patriarcale, hiérarchique, religieuse... Donc on est d'emblée plus dans une société où on n'est pas tout soumis à la fonction phallique, pas tout soumis à la castration.

S-N M. — Tout en sachant qu'il y a un double mouvement quand même. Moi j'avais cette impression-là, au fond, il y a d'une part l'accession au symbolique qui se fait par une inscription et, d'autre part le fait de se mettre en ordre par rapport aux lois du langage. Il y a quand même quelque chose qui moi, me donne l'impression que cette référence à la sexuation côté

masculin est quelque chose qui soit se traverse au départ d'une inscription, j'aurais presque envie de dire, donnée dans la filiation, dans la culture, dans cette idée de société hiérarchisée mais qu'il y a aussi une position (et je trouve que c'est peut-être là la question de la position de la psychanalyse) que de venir dire, à un moment donné, mais au fond dans les lois mêmes du langage, il y a quelque chose qui vient aussi... Pour autant que le sujet vienne s'y achopper, s'y confronter... Qui vient aussi faire entendre à quel point le sujet peut difficilement s'en passer de cette position de référence à un au-moins un qui est déjà intégré lui-même dans le discours.

J-P L. — Ah oui mais justement, c'est pour ça que j'ai d'emblée insisté sur la notion de solidarité irréductible entre les deux parties du schéma de la sexuation. On voit bien le côté gauche est le côté tout phallique, le côté droit c'est le côté pas-tout phallique. Aucun des deux côtés ne dit le tout-pas phallique. Aucun n'échappe complètement à la logique phallique qui n'est autre que celle du langage. Donc il n'y a pas moyen de se passer du côté gauche. C'est pour ça que je prends, moi, comme lecteur la responsabilité de dire qu'on peut intervertir les plans, l'avant et l'arrière-plan. On peut mettre à l'avant-plan le tout-phallique ce qui a été le cas pendant des siècles, mais on peut mettre à l'avant-plan le pas-tout phallique comme c'est le cas actuellement. Et ceci a des conséquences.

Il y a quelque chose, comme c'est le cas actuellement, d'une préférence à nous organiser du côté droit, c'est-à-dire, à remettre en question le tout phallique, et à montrer qu'il y a une série de choses qui échappent à la logique phallique mais cela ne veut pas dire qu'elles y échappent entièrement, cela ne veut pas dire qu'on serait dans du « tout-pas phallique ».

Parce que le phallique c'est, comme tu dis, la loi du langage et celle-là, on n'y échappe pas ! Elle est notre condition. Mais c'est néanmoins bien un progrès, que le social semble avoir de plus en plus pris en compte qu'on n'était pas obligés de n'être que mâle ou rien du tout pour le dire comme ça. Il y a désormais place pour une façon de prendre les choses qui correspond à ne pas être tout à fait phallique, à être en revanche pas-tout phallique au point-même qu'on pourrait, par exemple, faire de la politique sur un mode « féminin ». Ce qui n'est pas la même chose que faire de la politique en voulant seulement à tout prix garder le pouvoir.

S-N M. — Mais alors, j'avais une autre question qui m'est apparue dans l'écriture de mon article. C'est, quel est justement l'effet dans l'adoption de l'absence d'inscription dans une filiation au corps qui se donnerait d'emblée ? Et donc, pour moi, la question était de me dire mais, au fond, à un

moment donné, est-ce que l'enfant adopté n'est pas, faute d'être inscrit dans un rapport de filiation biologique avec ses parents adoptifs à chaque fois pris dans un double enjeu ? A savoir effectivement une certaine forme de recherche de reconnaissance ou de points d'appui. Mais avec ce fait qu'il a déjà à se débrouiller avec ces mêmes points d'appui. Parce que des points d'appui, il en a quand même. Et en même temps de devoir se débrouiller avec la question de son désir ? Parce que, par rapport à la question de son désir, la question des points d'appui est parfois intimement liée. C'est une autre voie il me semble.

Et donc, du côté de l'enfant dit naturel, il y aurait d'emblée un mouvement de séparation progressif, sachant que l'appartenance y est incluse d'emblée, là où du côté de l'enfant adopté, il y aurait quelque chose qui pourrait se dire soit du côté d'une perte, soit du côté d'un manque, soit du côté d'une absence. Et on voit bien que le terme qui va être utilisé va engager la question dans un rapport bien particulier à cette non-affiliation biologique. Est-ce que c'est du côté d'un manque ? Est-ce que c'est du côté d'une perte ? Ou est-ce que c'est du côté d'une absence ? Ce n'est pas encore la même... Ce ne sont pas les mêmes enjeux, je pense, et j'ai l'impression que là où ça peut entraîner l'enfant adopté dans quelque chose d'une tentative systématique de reconnaissance, c'est quand il s'agit de penser cela en terme de manque. Alors qu'il y a de toute façon, quelque part, une filiation biologique qui a existé à un moment donné mais qui ne donne pas appui à la manière dont l'enfant va devoir soutenir son désir. Et ça, je pense que c'est un trajet que l'enfant adopté doit se coltiner pour éviter de systématiquement faire collusion entre la question d'une perte et la question d'un manque. Parce que la perte, elle existe mais le manque d'appuis par rapport à son désir, tout le monde se le coltine. Ca je crois. Quand bien même on est passés par le trajet Œdipien classique, il n'empêche que si l'enfant adopté ne se tient que sur la question d'une confusion entre manque et perte à cet endroit-là, il ne tient pas compte finalement de sa nouvelle affiliation dans laquelle il a à se débrouiller comme tous les autres enfants. Et ça, j'ai l'impression que c'est peut-être une voie possible par rapport à laquelle l'enfant adopté peut peut-être faire un trajet autour de cette question justement. Cette question de comment il peut, à un moment donné, tenir compte de ce que cette demande de reconnaissance, il en a aussi une certaine part de responsabilité s'il ne la met que du côté de la perte ou du manque.

J-P L. — Je ne suis pas tout à fait certain de bien comprendre ce que tu dis mais j'ai l'intuition que cela doit être intéressant effectivement de faire la distinction que tu fais. Je pense qu'il y a quand même quelque chose de spécifique là, c'est vrai. Peut-être même que cela voudrait dire qu'il y a une différence entre les enfants adoptés dont les signes distinctifs ne sont clairement pas ceux des parents et les enfants adoptés qui pourraient, par exemple, être de la même race. C'est une différence supplémentaire qui doit avoir sa place quelque part, qui peut être niée évidemment, qui peut être oubliée complètement, mais qui a sa place. C'est vrai. Donc il faudrait distinguer les adoptés de mêmes apparences raciales pour le dire vite et les autres. Parce que ça existe des races, et on n'est pas racistes parce qu'on dit qu'il y a des races. Et pour les seconds, cela pourrait ne pas être la même chose puisque cet enfant-là a d'emblée dans ses traits de chair quelque chose qui montre qu'il y a un problème, qu'il y a une difficulté à pouvoir se légitimer de sa famille d'appartenance.

S-N M. — Alors, qu'il y a une difficulté mais par rapport à laquelle, et ça j'essaye de l'écrire justement, il a un trajet à faire.

J-P L. — C'est ça que tu veux dire, il doit transformer cette perte-là en manque ?

S-N M. — Quelque chose comme ça. Alors, soit cette perte-là se transformer en manque soit de repérer que cette perte-là, elle ne se jouera plus avec les mêmes acteurs. Et c'est pour cela peut-être que la question du retour, de la recherche des parents biologiques est une affaire très nébuleuse et compliquée. J'ai parfois l'impression que c'est à mettre cette absence de filiation biologique sur le compte d'un dam, de quelque chose qui a été retiré au sujet auquel il devrait avoir droit, que ça brouille les lignes pour le sujet de devoir situer comment il s'est construit subjectivement avec ses parents adoptifs, cette fois-ci. Ce qui n'est pas encore la même chose puisque, il me semble qu'il y a quelque chose qui serait à penser du côté d'une filiation psychique c'est-à-dire à un moment donné de quand même repérer que l'inscription du rapport d'enfant adopté à parent adoptif est quand même réelle. Il y a quelque chose qui se passe. Voilà, moi il me semble, à un moment donné, pour pas mal d'enfants adoptés, qu'il y a une difficulté de situer le lien de filiation entre lui et ses parents adoptifs. Mais que, peut-être qu'à certains moments à se coltiner cette absence de filiation biologique, ça peut parfois brouiller les pistes dans son propre manque à situer sur quel ressort il peut s'appuyer pour s'orienter dans la vie.

J-P L. — Mais, au fond, je le dirais peut-être tout à fait autrement, mais ça n'est pas du tout contradictoire bien au contraire. Moi, j'ai l'impression que ça reste quand même la question fondamentale de tout enfant de savoir d'où il vient, d'où il est né et qu'il est né d'un non-rapport, un non-rapport sexuel. D'un rapport sexuel mais qui inclut un non-rapport entre les deux êtres qui l'ont engendré, pour le dire comme ça. Et ça, c'est quelque chose qui doit être reconnu aussi bien dans le champ des parents réels que du côté de ceux qui adoptent. Alors, d'abord, cela pourrait vouloir dire que certains enfants adoptés en étant lancés sur la piste de leurs origines et en voulant à tout prix trouver leurs origines réelles, en quelque sorte, pourraient être trompés puisqu'ils iraient chercher de ce côté-là un rapport qui, précisément, est bel et bien sexuel. Et dont ils penseraient qu'il ne comporterait pas sa part de non-rapport. Alors, voilà est-ce que en allant chercher du côté du « naturel », en allant essayer d'identifier leur véritable origine, ils ne seraient pas lancés sur une voie de garage en quelque sorte ? Parce qu'ils vont là rechercher quelque chose, dont ils devraient déjà savoir, en quelque sorte, qu'ils n'ont pas à espérer le trouver. Ca, je crois que c'est important.

S-N M. — Et c'est là où je situais la question aussi de discours absent, dans le sens où justement ce discours des deux principales personnes de l'histoire de cet enfant ne pourra pas être repris directement, en tout cas, dans une lecture qui peut laisser place à de l'équivoque et du non-rapport justement.

J-P L. — Oui, mais j'irais encore plus loin. C'est que je poserais la question de savoir ce qui, chez les adoptants, peut venir aggraver cette illusion que cet enfant adopté pourrait être justement né d'un rapport qui aurait pu éviter le non-rapport.

S-N M. — Et bien justement, de ce côté-là, du côté des adoptants, c'est quand même un enfant qui vient au-delà de la réalisation concrète d'un rapport sexuel.

J-P L. — Voire sans.

S-N M. — Voire sans. Mais de toute façon, puisqu'ils sont adoptants. D'avoir un enfant qui est arrivé au-delà de leur rapport de corps.

J-P L. — Oui, évidemment. Mais donc ne pas en avoir eu, même pas comme fantasme. Il peut y avoir des fantasmes de ne pas avoir de rapports de corps chez les parents adoptants. Et ça, en général, pour moi, ça a des conséquences lourdes cliniquement.

Car, si les adoptants utilisent le fait d'avoir un enfant via l'adoption pour en fin de compte éviter d'avoir à en passer par le sexuel, pour échapper au sexuel qui comporte d'emblée sa part de non-rapport, et bien d'emblée, cela c'est mettre à mal l'enfant.

S-N M. — Mais c'est là-dedans, je pense, que beaucoup d'enfants adoptés sont inscrits puisqu'il y a là une traversée de l'impossibilité de corps qui se réalise quand même. C'est quand même un impossible qui est traversé, tant du côté de la mère que du côté du père, de se retrouver à avoir un enfant malgré l'absence de rencontre qui aura simplement traduit une reproduction sexuée, un rapport sexuel. Et donc, je pense que ça répond un peu de cette affaire de dire que ça vient aggraver probablement, du côté de l'enfant, la question éminemment compliquée de consentir à ce que, même dans le rapport sexuel il y a du non-rapport sexuel.

J-P L. — Oui car c'est même l'endroit où il y en par essence. C'est ça, le problème. Et, justement, à éviter le sexuel, c'est le non-rapport qu'on évite.

S-N M. — Exactement, mais donc ça donne d'autant plus cette sorte d'illusion, moi j'entendais ça comme un point trou noir qui vient systématiquement à un moment donné absenter, occulter, la subjectivité dans une possible construction. Puisque, à un moment donné, ça vient presque réaliser le rapport sexuel.

J-P L. — Mais là, on voit bien comment les adoptions actuelles de plus en plus nombreuses, de plus en plus prises dans la mondialisation, on peut dire, de plus en plus atteintes par la possibilité qu'offre la science de pouvoir avoir un enfant hors rapport sexuel. Tout cela va dans le même sens, et peut-être pas dans le bon. Puisque ça va dans le sens de laisser de plus en plus croire qu'il y a moyen d'avoir un enfant en contournant cet impératif du rapport sexuel impliquant chez les parlants que nous sommes le non-rapport. C'est ouvrir la voie à l'enfant d'un seul parent, à l'enfant- chose !

S-N M. — Et donc, quand tu disais des conséquences... Parce que c'est aussi ça l'enjeu de ma question, c'est quand même de situer qu'à un moment donné, pour peu que le parcours de l'enfant adopté l'amène à pouvoir faire cette lecture-là, c'est quand même une grosse question que de savoir quels sont finalement, les effets, quand tu dis qu'il y a quand même des conséquences assez graves dans la manière dont justement l'enfant aura à faire son chemin ?

J-P L. — Mais ça dépend. Les parents adoptifs peuvent aussi eux-mêmes suppléer à ce que l'adoption introduit, cela va dépendre au cas par cas. Là

on est au cas par cas parce que les parents adoptifs ne sont pas tous à avoir eu un enfant pour échapper au rapport sexuel. Loin s'en faut ! Et certains même n'y échappent pas du tout mais malheureusement n'ont pas les possibilités concrètes d'avoir un enfant, ça n'a alors rien à voir avec ce qu'on essaye de dire en fin de compte.. Mais, l'idée des parents qui...

S-N M. — Veulent se débarrasser du sexuel pour avoir un enfant...

J-P L. — Cela existe oui ! Se débarrasser du sexuel mais quand même avoir un enfant ! Alors, l'enfant qui entre en piste de cette façon-là je pense que ce n'est pas sans conséquence. Mais c'est à voir chaque fois au cas par cas. On peut dégager des lignes générales, on peut dire que les enfants adoptés, ce n'est pas plus simple. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, ce n'est pas d'emblée le cas ! Mais c'est vrai qu'ils ont une double filiation avec laquelle il faut qu'ils se remettent en ordre comme ce que tu ramènes là : perte et manque. Enfin, ils sont tributaires de la double généalogie qu'ils vont devoir intégrer et ils sont poussés à être du côté de devoir se faire adopter. Donc, se mettre dans la position de l'Autre plutôt que du côté de l'Un ce qui, pour le garçon, pour tout ce qui relève de l'identification phallique, va peut-être le mettre en plus grande difficulté.

S-N M. — Non mais ça vient quand même indiquer là où il y a des lieux possibles d'achoppement.

J-P L. — Auxquels il faut être vigilant parce qu'ils peuvent être lourds de conséquences pour le sujet qui va devoir s'y confronter. Ca, c'est vrai. Ceci rejoint d'ailleurs une position à mon avis, qui est importante dans l'éthique analytique. C'est qu'il faut tout le temps bien faire la distinction entre ce que l'on identifie à l'œuvre qui est nécessaire pour entendre la difficulté d'un sujet mais ne permet aucunement de décider les effets d'avance pour ce sujet. Sinon, l'analyse serait une boule de cristal. Non, ce n'est pas ça. Il y a à chaque fois, l'enjeu singulier de chaque sujet pour faire sien – ou pas – la contingence dans laquelle s'est inscrite son existence..

Il y a quelque chose qu'il faudrait reprendre... Tu as dit à un moment donné loi du langage et autre chose au début, et je voudrais reprendre ça parce que je n'étais pas d'accord avec ta formulation.

S-N M. — C'était à propos de l'accession à une logique phallique. Moi j'entendais la double entrée possible, d'un côté, du côté de l'inscription qui vient presque du côté de l'héritage, de la manière dont l'enfant s'inscrit et est inscrit phalliquement parlant. Et, par ailleurs, la manière dont il va lui-même, à travers les lois du langage et du rapport à sa parole, devoir à

un moment donné, situer comment ce rapport à une logique phallique est déjà inscrite en elle-même dans le langage lui-même. Alors, qu'il y ait nécessité pour l'un de devoir s'éprouver à travers le langage et de devoir rencontrer une certaine équivocité de là où il vient, croyant qu'il est inscrit d'emblée, mais que de l'autre côté, il y ait peut-être une position où l'enfant pourrait se dire mais, au fond, je peux toujours être dans une position du côté féminin du tableau de la sexuation, il y a quand même (et c'est ce qui me semble faire partie du trajet aussi de la question en analyse), c'est que ce trajet-là amène aussi à devoir faire la place à cette logique phallique sur un bord qui n'est pas du côté de l'héritage mais qui est sur un bord du côté d'un exercice du langage et du désir du sujet. Et que, à cet endroit-là, il y aura certainement des rencontres, il y aura certainement un croisement avec ne fut-ce que les personnes, et la logique qui se présente de l'autre côté du tableau mais qui amène quand même le sujet à devoir se coltiner ce qu'il donne comme sort à cette logique côté gauche de la sexuation. Moi, il me semble que c'est un sort, et peut-être est-ce là du côté de la responsabilité du sujet, ou du choix du sujet. C'est qu'à un moment donné, il y a quand même, au départ du discours, de la manière dont chacun va essayer de se débrouiller avec sa parole et son rapport à la vérité, des points d'angle qui vont peut-être lui permettre de situer quel sort il y a donné. Moi, je sais, notamment, qu'au moment de partir pour la première fois en Corée, quand on m'a dit « Tu vas rechercher tes parents d'origine ? », j'avais dit « Mais pourquoi j'irais chercher d'autres parents, je me suis suffisamment emmerder avec les miens ». Et bien, le fait de pouvoir quelque part, d'une certaine manière, sanctionner cette affaire-là, me renseignait moi-même sur le fait que j'avais pris cette position-là. Mais ce n'était pas en allant y voir, dans la réalité, que j'allais pouvoir situer mais au fond, comment je ferais bien avec des parents biologiques ? Je pense qu'il y a tout un pont... Mais, cette accession à cette orientation phallique est peut-être, quand il est du côté du langage, à tenir compte dans la texture-même du langage, à savoir qu'il ne s'entend que dans un effet de vérité d'après-coup. Et donc, je crois que, et comme je le dis bien, que ce n'est que dans la lecture et la relecture de ce que le sujet élabore lui-même autour de sa propre manière de s'orienter dans la vérité et dans son désir qu'il y a peut-être à entendre que le temps d'après-coup y est d'autant plus nécessaire qu'il n'y est pas inscrit d'emblée. C'est-à-dire que ce n'est qu'à partir du moment où je me laisse interroger par l'autre que je peux éventuellement signifier que je peux soutenir une logique phallique mais qu'il est difficile de pouvoir l'anticiper puisque ce n'est jamais que dans des positions qui, j'ai presque envie de

dire, s'apprennent au fur et à mesure dans la manière dont le sujet assume sa propre parole. Ce qui n'est pas le même trajet que quand on est d'emblée inscrit. Ca, je crois. Et ça peut être là que les rapports... Alors, c'est là que la question de : est-ce que c'est du côté féminin ? C'est possible. Est-ce que le côté féminin parvient à rejoindre la logique phallique dans son rapport à la parole et dans son rapport au langage ?

J-P L. — Mais le côté féminin intègre la logique phallique. Il n'est pas hors, justement, où il n'est plus féminin. Il est alors phallique/non-phallique, mais ce n'est pas ça le féminin. Le féminin, c'est le pas-tout phallique justement. C'est-à-dire, le fait de pouvoir ne pas être entièrement soumis à cette modalité du tout ou rien « on-off » mais, par ailleurs, pouvoir tenir un cap.

S-N M. — Et c'est peut-être là que la question du pas-tout phallique peut être prise comme intention du côté féminin, là où du côté de l'adopté il y a peut-être quelque chose d'un vide à cet endroit-là. Ce qui n'est pas encore la même position, je trouve. Ce n'est peut-être pas la même position de revendiquer que ce n'est pas tout-phallique ou de revendiquer qu'à cet endroit-là, il n'y a pas une réponse d'emblée mais qu'il y a un trajet à devoir peut-être supporter. Voilà, ça peut peut-être s'assimiler à quelque chose de féminin mais qui laisse peut-être une place qui n'est pas revendiquée comme telle mais qui fait avec le simple fait du réel dans lequel le marquage n'est pas donné d'emblée. Et c'est là où je dis, mais il y a peut-être justement tout un parcours et toute une condition liée au langage et au parcours de l'enfant adopté qu'il y a à situer.

J-P L. — Et c'est ça le propre du féminin. C'est-à-dire qu'au fond, une femme ne dispose pas du signifiant auquel s'identifier comme femme. Donc, il faut qu'elle le fasse mais sans appui. Et même plus, sa spécificité, sa singularité, c'est d'être sans cet appui, c'est de ne pas l'avoir. Donc, plus elle cherche à en avoir un, plus elle se plante en quelque sorte. Elle a à tenir ce trajet que tu viens de décrire là. Ce trajet qui va avoir lieu avec le fait qu'elle n'a pas l'appui de l'autoroute phallique. Mais dans le trajet qu'elle fait, elle fraye un chemin, ça c'est clair.